

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11184**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Arts, Lettres et Langues / Sciences Humaines et Sociales Mention : Cultures et sociétés Spécialité : Etudes sur les Amériques

Nouvel intitulé : Mention Civilisations, cultures, sociétés

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Toulouse Jean Jaurès Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université de Toulouse II

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce Master comprend 2 parcours-type :

- **Parcours : Espaces, Sociétés, Cultures des Amériques (ESCAM)**
- **Parcours : Ingénierie de projets avec l'Amérique latine (IPAL)**

- Évaluation de la faisabilité du projet avec des partenaires d'Amérique latine
- Recherche et connaissance des partenariats possibles et des financements,
- Veille informationnelle spécifiquement tournée vers l'Amérique latine,
- Réalisation du projet par implantation ou avec le relais de partenaires locaux.
- Capacité à intégrer des problématiques d'ordre pluridisciplinaire sur un objet d'étude américain.
- Compréhension des problèmes liés à l'aire culturelle américaine et maîtrise critique de l'objet d'étude
- Maîtrise de la langue (espagnol, anglais).
- Capacité à mettre en application les connaissances sur les Amériques
- Capacité à résoudre des problèmes dans des contextes plus larges (ou multidisciplinaires) liés aux Amériques.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Le profil pluridisciplinaire des étudiants, associé aux compétences linguistiques et culturelles acquises les prépare à exercer des fonctions de conception, d'élaboration et de suivi de projets ou de dispositifs, dans le secteur public (notamment les collectivités territoriales), et dans le secteur privé (entreprises et associations).
- Métiers de la recherche (établissements universitaires, organismes de recherche).- Métiers de l'enseignement
Chargé d'études (entreprise) ; Agent de développement local ; Responsable d'ONG ;
Et sous réserve de réussite aux concours de recrutement correspondants pour les emplois publics :
Enseignant dans l'enseignement supérieur après la soutenance d'une thèse (maître de conférences), dans l'enseignement secondaire (professeur certifié ou agrégé), ou primaire (professeur des écoles) ; Ingénieur de recherche ; Chargé d'études et de recherches (sciences humaines).

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1802 : Développement local

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pré-requis :

Accès en M1 : avoir obtenu une Licence en Langues LCE (espagnol, anglais, portugais), Histoire, Géographie, Sociologie, Anthropologie, Economie ; et avoir un projet de recherche en relation avec l'aire culturelle américaine.

Accès en M2 recherche : le mémoire de M1 (langues, littératures et civilisations / histoire / histoire de l'art / géographie / sociologie / anthropologie) doit avoir été obtenu avec au moins la mention Bien. Les étudiants ayant obtenu le mémoire de M1 avec la mention Passable seront refusés. Bonne connaissance de la langue française.

Accès en M2Pro : le mémoire de M1 (langues, littératures et civilisations / histoire / histoire de l'art / géographie / sociologie / anthropologie) doit avoir été obtenu avec au moins la mention Bien. Les étudiants ayant obtenu le mémoire de M1 avec la mention Passable seront

refusés. Bonne connaissance de la langue française. Ils doivent avoir également un projet professionnel en lien avec l'aire culturelle latino-américaine et un projet de stage.

A défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis :
au titre du décret du 16 avril 2002 (VES)
au titre du décret du 23 août 1985 (VA 85)
au titre du décret du 24 avril 2002 (VAE)

Descriptif des composantes de la certification :

Master1 : Spécialité « Etudes sur les Amériques »

Semestre 7

UE 40 A « Méthodologie de la recherche en sciences sociales » (50h / 9ECTS)
UE 40 B « Réflexion comparée sur les sciences sociales » (50h / 9ECTS)
UE 41 Option américaine proposée dans les autres formations (25h / 3ECTS)
UE 42 A « Pouvoirs, espaces et territoires » (25h / 3ECTS)
UE 42 B « Outils informatiques appliqués à la recherche » (25h / 3ECTS)
UE 42 C « Langues des Amériques appliquées à la formation » (I) (25h / 3ECTS)

Semestre 8

UE 43 Options (25h / 3ECTS)
a) « Identités américaines : expressions littéraires et artistiques »
b) « Identités américaines : histoire et anthropologie de l'ethnicité dans les Amériques »
c) « Option américaine proposée dans les autres formations »
UE 44 A : « Les Amériques précolombiennes et coloniales » (25h / 3ECTS)
UE 44 B : « Communication de la recherche en sciences sociales » (25h / 3ECTS)
UE 44 C : « Langues des Amériques appliquées à la formation » (II) (25h / 3ECTS)
UE 45 : Projet professionnel ou Travail de recherche (250h / 18ECTS)

Master2 : Spécialité « Etudes sur les Amériques »

Semestre 9

UE 50 A : « Méthodologie en sciences sociales » (50h) « Atelier » (IPAL) (50h) 9 ECTS
UE 50 C : Le politique dans les Amériques (25h / 3ECTS)
UE50 D : « Expressions culturelles dans les Amériques et communication interculturelle » (25h / 3ECTS)
UE 50 E : « Gestion des risques économiques en Amérique latine » (IPAL) (25h / 3ECTS)
« Option américaine proposée dans les autres formations » (ESCAM) (25h / 3ECTS)
UE 51 : « Questions vives dans les Amériques » (25h / 3ECTS)
UE 52 A : « Environnements juridiques et institutionnels » (IPAL) (25h / 3ECTS)
« Option américaine proposée dans les autres formations » (ESCAM) (25h / 3ECTS)
UE 52 B : Actualisation des compétences techniques (25h / 3ECTS)
UE 52 C : Langues des Amériques appliquées au travail et à la recherche (III) (25h / 3ECTS)

Semestre 10

UE 53 : Séminaires thématiques transdisciplinaires (25h / 3ECTS)
UE 54 : Stage (IPAL) ou Terrain (ESCAM) (100h / 7ECTS) UE 55 : Mémoire (250h / 20ECTS)
Plus d'informations : http://www.univ-tlse2.fr/EA1M2Y/0/fiche__ueup/&RH=02Diplomes

Modalités d'évaluation :

Chaque UE est évaluée séparément et par notes de synthèse, fiches de lectures ou comptes rendus de lectures. Les UE 45 et 55 sont évaluées au vu de la rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche ou d'un rapport de stage.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé sans limitation de durée

Validité des composantes acquises : illimitée

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants chercheurs et professionnels, conformément au décret n° 2002-590 du 24/04/2002

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 portant création du diplôme national de Master, publié au J.O. du 27/04/2002

Arrêté du 28 juin 2011 relatif aux habilitations de l'Université Toulouse 2 - Le Mirail à délivrer les diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (J.O. n° 98 du 26 avril 2002, p. 7513)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://w3.ove.univ-tlse2.fr>

Autres sources d'information :

www.univ-tlse2.fr

<http://w3.ipealt.univ-tlse2.fr/index.htm>

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse - Le Mirail/IPEALT

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Mention Civilisations, cultures, sociétés